



CONCEPT AUDIT & ASSOCIES

1 – 3, Rue du Départ
75014 PARIS
Tel : 33 (0)1 40 60 45 66
Fax : 33 (0)1 40 60 64 19
Mail : contact@conceptaudit.fr

VENTE-UNIQUE.COM

Société Anonyme

**Siège Social
9, rue Jacquard
93310 LE PRE SAINT GERVAIS**

RCS BOBIGNY B 484 922 778

RAPPORT D'AUDIT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES INDIVIDUELS ETABLIS SELON LES NORMES IFRS
TELLES QU'ADOPTÉES DANS L'UNION EUROPEENNE

Exercice clos le 30 septembre 2020

VENTE-UNIQUE.COM

Société Anonyme

**Siège Social
9, rue Jacquard
93310 LE PRE SAINT GERVAIS**

RCS BOBIGNY B 484 922 778

**Rapport d'audit du commissaire aux comptes sur les comptes individuels
établis selon les normes IFRS telles qu'adoptées dans l'Union européenne
Exercice clos le 30 septembre 2020**

Monsieur le Président du Conseil d'Administration,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Vente-Unique et en réponse à votre demande, nous avons effectué un audit des comptes individuels de la société Vente-Unique relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2020 présentés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes individuels annuels ont été établis sous la responsabilité du Président du Conseil d'Administration le 28 janvier 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les comptes sociaux annuels présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs et au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, le patrimoine et la situation financière de la société au 30 septembre 2020, ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice écoulé.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 5 « 1^{ère} application de la norme IFRS 16 – Locations » de l'annexe des comptes IFRS qui expose l'entrée en vigueur de la norme IFRS 16, d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019.

Fait à Paris, le 28 janvier 2021

Le Commissaire aux comptes

Concept Audit & Associés

Laurence LEBOUCHER



Société anonyme à conseil d'administration au capital de 96.605,73 €
Siège social : 9 rue Jacquard – 93310 Le Pré Saint-Gervais
RCS Bobigny 484 922 778

COMPTES IFRS

2019/2020

(Exercice clos au 30 septembre 2020)

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE AU 30 SEPTEMBRE 2020

COMPTE DE RESULTAT

En Milliers d'Euros	Notes	30/09/2020	30/09/2019
Chiffre d'affaires	6.11	118 852	95 845
Prix de revient des ventes		-55 729	-46 866
MARGE BRUTE	6.12	63 123	48 978
Charges de personnel	6.13	-7 659	-6 508
Autres charges opérationnelles courantes	6.14	-47 379	-37 288
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		8 085	5 182
Autres produits et charges opérationnels	6.15	-345	-285
RESULTAT OPERATIONNEL		7 739	4 897
Intérêts et charges assimilées	6.16	-130	-84
Autres produits et charges financières		95	-173
RESULTAT FINANCIER		-35	-257
RESULTAT AVANT IMPÔT		7 704	4 640
Charges d'impôts	6.17	-3 010	-1 830
RESULTAT NET		4 694	2 810
		-	-
Résultat de base par action, en euros			
Résultat net des activités poursuivies par action		0,49	0,29
Résultat net des activités abandonnées par action			
Résultat net part du Groupe par action		0,49	0,29
Résultat dilué par action, en euros			
Résultat net des activités poursuivies par action		0,49	0,29
Résultat net des activités abandonnées par action			
Résultat net part du Groupe par action		0,49	0,29

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

En Milliers d'Euros	30/09/2020	30/09/2019
Résultat net de l'exercice	4 694	2 810
Ecart de conversion	-	-
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres, non transférables en compte de résultat	-	-
Plus/moins value sur actions propres	-66	
Paiements fondés sur des actions	550	391
Ecart actuariel sur les provisions d'indemnités de fin de carrière	35	-67
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres, transférables en compte de résultat	519	324
Autres éléments du résultat global	519	324
Résultat global - part du Groupe	5 213	3 134

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros	Nombres d'actions	Capital	Titres auto-détenus	Réserves	Résultat global comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres – part du groupe	Capitaux – propres – part des Minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres clôture au 30 septembre 2018 en normes IFRS	9 441 905	94	-483	10 831	3 002	13 444	-	13 444
Opérations sur capital	107 268	1		-1		-		-
Paiements fondés sur des actions					391	391		391
Opérations sur titres auto-détenus			175			175		175
Dividendes					-1 424	-1 424		-1 424
Résultat net de l'exercice au 30 septembre 2019					2 810	2 810		2 810
Résultat global comptabilisés directement en capitaux propres					-67	-67		-67
Affectation de résultat				1 578	-1 578	-		-
Capitaux propres clôture au 30 septembre 2019 en normes IFRS	9 549 173	95	-307	12 408	3 134	15 329	-	15 329
Opérations sur capital	111 400	1		-1		-		-
Paiements fondés sur des actions					550	550		550
Opérations sur titres auto-détenus			-499			-499		-499
Dividendes					-1 518	-1 518		-1 518
Résultat net de l'exercice au 30 septembre 2020					4 694	4 694		4 694
Résultat global comptabilisés directement en capitaux propres					-31	-31		-31
Affectation de résultat				1 616	-1 616	-		-
Capitaux propres clôture au 30 septembre 2020 en normes IFRS	9 660 573	97	-806	14 023	5 213	18 525	-	18 525

ACTIF

En Milliers d'Euros	Notes	30/09/2020	30/09/2019
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles	6.1	1 577	1 274
Immobilisations corporelles	6.2	2 139	1 919
Droit d'utilisation	6.3	1 424	-
Actifs financiers non courants	6.4	1 383	1 449
Actifs d'impôts différés	6.5	203	157
Total des actifs non courants		6 726	4 799
ACTIFS COURANTS			
Stocks	6.6	18 879	17 397
Créances clients et comptes rattachés	6.7	4 991	5 474
Autres créances	6.7	2 884	1 423
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6.18.1	17 995	10 388
Total des actifs courants		44 750	34 683
TOTAL ACTIF		51 476	39 482

PASSIF

En Milliers d'Euros	Notes	30/09/2020	30/09/2019
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	6.8	97	95
Réserves liées au capital		13 734	12 423
Résultat net part du Groupe		4 694	2 810
CAPITAUX PROPRES		18 525	15 329
PASSIFS NON COURANTS			
Provisions non courantes	6.9	282	286
Dettes financières à long terme	6.10	1 875	1 387
Dette locative long terme	6.10	2 122	-
Total des passifs non courants		4 279	1 673
PASSIFS COURANTS			
Emprunts et dettes financières à court terme	6.10	363	658
Dette locative court terme	6.10	623	
Autres passifs financiers courants	6.10	-	-
Dettes fournisseurs	6.18.3	15 971	14 852
Dettes fiscales et sociales	6.18.3	6 098	3 039
Autres passifs courants	6.18.3	5 617	3 932
Total des passifs courants		28 673	22 480
TOTAL PASSIF		51 476	39 482

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En Milliers d'Euros	Notes	30/09/2020 (12 mois)	30/09/2019 (12 mois)
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE			
RESULTAT NET		4 694	2 810
Dotations aux amortissements	6.1 / 6.2 / 6.3	1 207	720
Variation des provisions	6.9	45	33
Impôts différés	6.5	-61	-6
Produits et charges sans contrepartie en trésorerie	6.18.2	484	391
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT		6 369	3 948
Variation du besoin en fonds de roulement	6.18.3	4 298	-1 669
Flux net de trésorerie généré par l'activité		10 667	2 279
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Acquisition d'immobilisations	6.18.4	-1 478	-1 606
Cessions d'immobilisations	6.18.4	94	20
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		-1 384	-1 586
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Dividendes versés	6.8.2	-1 518	-1 424
Dividendes en attente de règlement	6.8.2		
Souscription d'emprunts	6.10	2 000	710
Remboursements d'emprunts	6.10	-765	-586
Augmentation des capitaux propres			-
Rachat des actions propres	6.8.3	-499	175
Variation des comptes courants	6.18.5	-895	-450
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		-1 677	-1 575
Variation nette de la trésorerie		7 607	-882
Trésorerie nette en début d'exercice	6.18.1	10 388	11 270
Trésorerie nette à la fin de l'exercice	6.18.1	17 995	10 388

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS pour l'exercice clos au 30 septembre 2020

NOTE 1 : INFORMATIONS GENERALES	7	6.10.3. SENSIBILITE	25
NOTE 2 : FAITS MARQUANTS	7	6.11. CHIFFRE D'AFFAIRES	26
NOTE 3 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	8	6.12. MARGE BRUTE	27
NOTE 4 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	8	6.13. CHARGES DE PERSONNEL	27
NOTE 5 : 1 ^{ERE} APPLICATION DE LA NORME IFRS 16 – LOCATIONS 9		6.14. AUTRES CHARGES OPERATIONNELLES COURANTES	27
NOTE 6 : COMMENTAIRE SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT	12	6.15. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS	28
6.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12	6.16. RESULTAT FINANCIER	28
6.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13	6.17. IMPOTS SUR LES BENEFICES ET DIFFERES	29
6.2.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13	6.17.1. DECOMPOSITION DE LA CHARGE D'IMPOT	29
6.2.2. CONTRATS DE LOCATION	15	6.17.2. RATIONALISATION DE LA CHARGE D'IMPOT	29
6.3. DROIT D'UTILISATION	16	6.18. NOTE ANNEXE AU TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE NETTE DE VENTE UNIQUE.COM	30
6.4. AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	17	6.18.1. CALCUL DE LA TRESORERIE	30
6.5. IMPOTS DIFFERES ACTIF	17	6.18.2. PRODUITS ET CHARGES SANS CONTREPARTIE DE TRESORERIE	30
LA COMPOSITION DES IMPOTS DIFFERES EST LA SUIVANTE :	18	6.18.3. FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION 31	
6.6. STOCKS	18	6.18.4. FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES INVESTISSEMENTS	31
6.7. CREANCES	19	6.18.5. FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DU FINANCEMENT 31	
6.8. CAPITAUX PROPRES	19	6.19. RESULTAT PAR ACTION	32
6.8.1. CAPITAL	19	6.20. TAUX DE CONVERSION	32
6.8.2. DIVIDENDES	19	6.21. ENGAGEMENTS HORS BILAN	33
6.8.3. ACTIONS PROPRES	20	6.22. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	33
6.8.4. PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS	20	6.23. EFFECTIFS :	33
6.9. PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES	21	6.24. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE	33
6.9.1. PROVISIONS ET PASSIFS EVENTUELS	21	6.25. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES	34
6.9.2. INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE	21	6.25.1. ENTREPRISES ASSOCIEES	34
6.10. DETTES FINANCIERES	23	6.25.2. REMUNERATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS	34
6.10.1. ECHEANCIER DES DETTES FINANCIERES	24		
6.10.2. TABLEAU DE VARIATION DES DETTES FINANCIERES	25		

Note 1 : Informations générales

La société Vente unique.com commercialise des produits d'aménagement de la maison à travers ses sites internet (France, Espagne, Allemagne, Belgique, Suisse, Autriche, Luxembourg, Italie, Pays-Bas, Portugal et Pologne)

VENTE UNIQUE.COM, est une société anonyme de droit français à Conseil d'Administration, dont le siège social est situé 9/11 rue Jacquard, 93315 Le Pré Saint Gervais. La société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 484 922 778 RCS Paris et est cotée à Euronext Growth.

Les états financiers au 30 septembre 2020 reflètent la situation comptable de VENTE UNIQUE.COM.

Les états financiers de l'exercice clos au 30 septembre 2020 ont été présentés au Conseil d'Administration en date du 28 janvier 2021 qui a autorisé leur publication.

Note 2 : Faits marquants

- **Impact de la crise sanitaire**

Après un 1^{er} semestre en croissance modérée du fait de l'émergence de la crise sanitaire (difficultés temporaires d'approvisionnement en Asie puis choc lié au 1^{er} confinement), le 2nd semestre a marqué une accélération très nette du mouvement déjà engagé de mutation du marché européen du meuble des magasins vers les acteurs du e-commerce. Vente-unique.com a ainsi vu son taux de croissance monter à plus de 40% sur toute la seconde moitié de l'exercice.

- **Optimisation des activités logistiques**

Cette accélération de la croissance a été rendue possible par la parfaite gestion des cycles d'approvisionnement et le succès de la nouvelle stratégie logistique. Pour rappel, après l'extension de la capacité de stockage de sa plateforme d'Amblainville (Oise), passée, pour Vente-Unique.com, de 27 000 m² à 60 000 m², et l'optimisation de l'ensemble des process, Vente-unique.com a finalisé, durant l'été 2020, l'internalisation de la logistique au sein de sa maison-mère.

Ainsi, au 2^{ème} semestre 2020, la société a été capable d'absorber la forte accélération de la demande tout en améliorant sensiblement ses indicateurs de satisfaction client.

- **Augmentation de capital liée à l'attribution d'actions gratuites**

Par décision du conseil d'administration du 21 février 2018, il avait été décidé d'attribuer 113 442 actions gratuites aux salariés et/ou mandataires sociaux. Cette attribution est devenue définitive au terme d'une période d'acquisition d'une durée de deux ans, période pendant laquelle les bénéficiaires ne sont pas propriétaires des actions et des droits de vote qui s'y rattachent. A l'issue de ce délai, soit le 22 février 2020, les actions ont été définitivement attribuées à leurs bénéficiaires mais demeurent incessibles pendant une nouvelle durée de deux ans.

Il a ainsi été constaté que sur les 113 442 actions attribuées, 111 400 actions remplissent les conditions d'attribution définitive.

L'augmentation du capital social induite de 1 114,00€ a été réalisée en date du 24 février 2020 par prélèvement sur le compte de report à nouveau.

Comptes IFRS

- **Obtention d'un prêt garanti par l'état (PGE)**

La société a sollicité et obtenu un prêt garanti par l'Etat (PGE) de 2 M€.

Note 3 : Evènements postérieurs à la clôture

La poursuite de l'épidémie de Covid 19 a conduit le Gouvernement à mettre en place un second confinement à compter du 29 octobre 2020 ce qui a amené Vente-unique.com à prendre des mesures de télétravail partiel pour protéger ses salariés. Dans ce contexte, les premières semaines de l'exercice ouvert au 1er octobre 2020 ont témoigné d'une poursuite de la très bonne dynamique commerciale, sur un rythme sensiblement supérieur à celui du 2nd semestre 2019-2020.

Note 4 : Principes et méthodes comptables

Les états financiers au 30 septembre 2020 sont établis suivant les principes et méthodes comptables identiques à ceux appliqués au 30 septembre 2019.

Les états financiers et les notes sont présentés en milliers d'€ (K€), sauf indication contraire.

a. Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne et applicables au 1^{er} janvier 2019

- la norme IFRS 16 – Locations qui établit le modèle de comptabilisation des contrats de location et qui remplace la norme IAS 17 – Contrats de location et les interprétations IFRIC 4, SIC 15 et SIC 27 ;
- l'amendement de la norme IFRS 9 – Instruments financiers relative aux clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative ;
- les amendements de la norme IAS 28 relative aux intérêts à long terme dans des entreprises associées et des co-entreprises ;
- les amendements de la norme IAS 19 relative aux modifications, réductions ou liquidations de régimes à prestations définies ;
- les amendements issus de la procédure annuelle d'amélioration des IFRS 2015 - 2017 concernant les normes IAS 12, IAS 23, IFRS 3 et IFRS 11 ;
- l'interprétation IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux.

Les bases de préparation et l'impact de la première application au 1^{er} janvier 2019 de la norme IFRS 16 sont présentés en Note 5 – 1^{ère} application de la norme IFRS 16 – Locations.

La première application de l'interprétation IFRIC 23 n'a pas eu d'impact sur les comptes IFRS de la société.

Les autres amendements de normes n'ont pas eu d'impact sur les comptes clos au 30 septembre 2020.

b. Normes, amendements et interprétations non encore adoptés par l'Union européenne

Les normes et amendements non encore adoptés par l'Union européenne sont :

- les amendements aux normes IAS 1 et IAS 8, relatives à la modification de la définition du terme « significatif », d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2020, selon l'IASB ;
- les amendements à la norme IFRS 3, relative à la définition d'une entreprise, d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2020, selon l'IASB ;

Comptes IFRS

- la modification des références au cadre conceptuel dans les normes, d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2020, selon l'IASB.

Estimations et Hypothèses

Pour préparer les informations financières conformément aux principes comptables généralement admis, la Direction de la société doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent, d'une part, les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et, d'autre part, les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

La Direction de la société revoit ses estimations et appréciations de manière régulière sur la base de son expérience passée ainsi que sur celle de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Des changements de faits et circonstances économiques et financières peuvent amener la société à revoir ses estimations.

Les principales estimations faites par la Direction pour l'établissement des états financiers concernent :

- la valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels ainsi que leur durée d'utilité (Cf note 6.1 et 6.2),
- les stocks (Cf note 6.6),
- les actifs d'impôts différés (Cf note 6.5),
- le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité (Cf note 6.9),
- la valorisation des engagements de retraite (Cf note 6.9.2).

La société utilise notamment des hypothèses de taux d'actualisation, basées sur des données de marché, afin d'estimer ses actifs et passifs à long terme (Engagement de retraite notamment).

Ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, les réalisations étant susceptibles de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

Note 5 : 1^{ère} application de la norme IFRS 16 – Locations

Vente-Unique a choisi d'appliquer la méthode dite « rétrospective simplifiée » consistant à enregistrer l'effet cumulatif de l'application initiale sur les capitaux propres d'ouverture dans ses comptes et sans retraitement de l'information comparative.

Par ailleurs :

- a) En vertu des exemptions autorisées, Vente-Unique a choisi d'appliquer la norme IFRS 16 à l'ensemble de ses contrats de location, à l'exception :
 - des contrats de location à court terme, dont la durée initiale est égale ou inférieure à 12 mois
 - des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur, considérant la valeur du bien à l'état neuf ; et
 - de la part variable de loyer qui, par définition, ne peut être considérée ferme et constituer un passif sur contrats de location à reconnaître dans l'état de la situation financière.
- b) Lorsque certains contrats contiennent une part explicitement identifiable relative à des prestations de services ne rentrant pas dans la définition d'une location, cette part est comptabilisée en charges opérationnelles courantes conformément à sa nature de coûts.

Comptes IFRS

De par son activité, la société détient essentiellement des contrats de locations immobilières. L'application de cette norme consiste, pour tout contrat de location concerné, à reconnaître dans l'État de la situation financière à la date de début du contrat de location :

- un passif sur contrats de location, correspondant à la valeur actualisée des paiements de loyers fixes futurs relatifs à la durée estimée du contrat de location. Ce passif est présenté séparément pour sa part courante et sa part non - courante. Les loyers fixes futurs n'incluent par contre pas la réévaluation éventuelle de loyer correspondant à un index ou un taux de croissance contractuellement établi. Ils peuvent cependant inclure la valeur d'une option d'achat lorsque Vente-Unique est raisonnablement certaine d'exercer de telles options. En outre, les paiements fixes incluent la déduction des éventuels avantages incitatifs à la location à recevoir à la date de début du contrat de location ;
- un droit d'utilisation sur contrats de location, correspondant à la valeur du passif sur contrats de location diminuée des avantages incitatifs à la location reçus du bailleur, et augmentée de loyers payés d'avance des coûts directs initiaux.

Après la date de début du contrat de location et à chaque clôture comptable, les passifs et droits d'utilisation sur lesdits contrats font l'objet de réévaluation en fonction des caractéristiques retenues, à savoir :

a) pour les droits d'utilisation :

- d'une diminution reflétant l'amortissement linéaire sur la durée du contrat de location, en contrepartie d'une charge d'amortissement des droits d'utilisation sur contrats de location dans le résultat opérationnel courant du compte de résultat,
- d'une diminution reflétant une éventuelle perte de valeur du droit d'utilisation sur contrats de location, en contrepartie des autres produits et charges opérationnels non courants du compte de résultat,
- d'une augmentation reflétant la mise à jour de la période d'un index ou taux de croissance du loyer, si applicable, et ce, en contrepartie du passif sur contrats de location dans l'état de la situation financière consolidée,
- d'une augmentation ou une diminution reflétant une réestimation des paiements de loyers futurs à la suite d'un changement d'estimation dans la durée de location, en contrepartie du passif sur contrats de location dans l'état de la situation financière consolidée.

b) pour les passifs :

- d'une augmentation reflétant la charge d'actualisation de la période en application du taux d'emprunt marginal appliqué au contrat de location, en contrepartie du compte de charge d'intérêt sur contrats de location,
- d'une diminution reflétant les paiements de loyers de la période, en contrepartie du compte de trésorerie et équivalents de trésorerie dans l'État de la situation financière consolidée,
- d'une augmentation reflétant la mise à jour de la période d'un index ou taux de croissance du loyer, si applicable, et ce, en contrepartie du droit d'utilisation sur contrats de location dans l'état de la situation financière consolidée,
- d'une augmentation ou une diminution reflétant une réestimation des paiements de loyers futurs à la suite d'un changement d'estimation dans la durée de location, en contrepartie du droit d'utilisation sur contrats de location dans l'état de la situation financière consolidée.

Dans l'estimation de la durée de ses contrats de location immobilière, la société Vente-Unique a appliqué des règles adaptées selon la nature du sous-jacent et les spécificités des contrats signés. Les

Comptes IFRS

éventuelles options de prolongation et de sortie ne sont prises en compte que lorsque la Société envisage avec une certitude raisonnable de les exercer.

La société étant basée en France, pour les baux commerciaux conclus (3-6-9), la société reconnaît comme durée exécutoire à la date de début du contrat de location une durée de 9 ans.

Par ailleurs, certains contrats de location comportent des clauses de tacite reconduction ou bien des durées indéfinies (contrats mobiliers principalement sur des matériels informatiques, de telecom). Pour ces contrats, la société est dans l'impossibilité de déterminer de manière fiable la durée de location estimée au-delà de son strict engagement contractuel et comptabilise par conséquent ces contrats sans prendre en compte aucune option de prolongation.

L'IFRIC IC a publié le 16 décembre 2019 sa décision portant sur les contrats de location tacitement renouvelables ou à durée non définie ou indéfinie comportant une clause de résiliation ainsi que le lien entre la durée d'amortissement des agencements indissociables du bien loué, et la durée d'un contrat de location. Compte tenu des difficultés d'application et de la situation sanitaire, la société est en cours d'analyse des impacts. Cela pourrait se traduire par un allongement de la durée de certains de ces contrats de location, en augmentant la valeur de leurs droits d'utilisation et de leurs passifs sur contrats de location, sans pour autant être significatif pour la Société.

La société a choisi d'appliquer le taux d'emprunt implicite à l'ensemble de ses contrats de location. Les taux d'actualisation sont déterminés à partir du taux implicite d'endettement de la société, par référence à la durée des contrats de location, à la prise en compte de la nature du sous-jacent et de l'environnement économique des filiales. Les taux ainsi calculés s'appliquent à la date d'entrée en vigueur de chaque contrat.

IFRS baux immobilier	Observation	Taux retenus
France	Taux implicite d'endettement	1,47%
IFRS baux mobilier	Observation	Taux retenus
France	Taux implicite d'endettement	2,29%

Au 1^{er} octobre 2019, il n'existe pas d'actif ou passif d'impôt différé au titre de la première application de la norme IFRS 16. En effet, la méthode de transition dite « rétrospective simplifiée » n'induit aucun impact dans les capitaux propres à ce titre.

Enfin, l'application de cette norme a également des répercussions dans le tableau de flux de trésorerie. Les paiements relatifs à la part variable des loyers, des charges locatives ainsi que les loyers des contrats de location à court terme ou de faible valeur et la part des intérêts sur remboursement des passifs sur contrats sont ainsi inclus dans les flux de trésorerie liés à l'activité. Les remboursements des passifs, pour la part de principal, sont quant à eux présentés flux nets liés aux opérations de financement.

Les impacts sont les suivants sur les états financiers :

- Impacts sur le résultat opérationnel courant : -12 K€
 - EBITDA : + 295 K€
 - Intérêts financiers : -28 K€
 - Amortissements : -280 K€
- Impacts sur le bilan au 30/09/2020 :
 - Actif : Droit d'utilisation : 1 424 K€
 - Passif : Dette locative : 1 436 K€

Note 6 : Commentaire sur le bilan et le compte de résultat

6.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles « Leads » et « Opt'in » correspondent à des fichiers clients et permettent d'agrandir la clientèle potentielle et de démarcher de nouveaux clients. Ces immobilisations incorporelles sont amorties sur une durée de 5 ans, selon le mode linéaire.

S'il existe un ou plusieurs indices de perte de valeur identifiés par la direction, un test de dépréciation est réalisé.

Les pertes de valeurs éventuellement constatées lors des tests de dépréciation sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne « autres produits et charges opérationnels non courants » incluse dans le résultat opérationnel de la société.

Les autres immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'entrée et sont essentiellement constituées de logiciels et de site internet. Conformément à la norme IAS 38, ceux-ci sont évalués à leur coût et amortis sur leur durée d'utilité qui n'excède pas 3 ans.

Valeur brute	Fichiers clients Internet	Logiciel	TOTAL
Solde au 30/09/2018	3 592	1 671	5 263
Augmentation	265	488	753
Diminution	-20		-20
Solde au 30/09/2019	3 837	2 159	5 996
Augmentation	172	549	721
Diminution			-
Solde au 30/09/2020	4 009	2 707	6 716

Valeur amortissements et provisions	Fichiers clients Internet	Logiciel	TOTAL
Solde au 30/09/2018	3 187	1 215	4 402
Augmentation	177	142	319
Diminution			
Solde au 30/09/2019	3 364	1 357	4 722
Augmentation	207	210	418
Diminution			
Solde au 30/09/2020	3 572	1 568	5 139

Comptes IFRS

Valeur nette comptable	Fichiers clients Internet	Logiciel	TOTAL
Solde au 30/09/2018	405	456	861
Augmentation	88	345	433
Diminution	-20	-	-20
Solde au 30/09/2019	473	801	1 274
Augmentation	-35	338	303
Diminution	-	-	-
Solde au 30/09/2020	437	1 140	1 577

Les investissements d'immobilisations incorporelles de l'exercice s'élèvent à 721 K€ et sont constitués :

- d'acquisition de fichiers clients pour 172 K€ ; et
- d'acquisitions de logiciels pour 549 K€, dont 278 K€ de développements informatiques liés à la montée de version du site.

Les amortissements des fichiers clients internet comptabilisés à hauteur de 3 572 K€ au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2020 ont été calculés sur la durée d'utilité définie pour ces fichiers, soit 5 ans. Les fichiers clients comprennent des listes d'adresses mails qualifiées (CSP et habitudes de consommation de la clientèle) acquises à l'extérieur et qui contribuent à la génération du chiffre d'affaires du site Vente-Unique, à l'appui d'opérations marketing et commerciales ciblées. Les amortissements pratiqués relèvent d'une appréciation du Management qui considère que les fichiers concernés produisent des effets commerciaux qui s'atténueront au-delà de la 5^{ème} année.

6.2. Immobilisations corporelles

6.2.1. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles correspondent principalement aux installations générales, matériels, outillages, agencements, terrains, constructions et autres. Conformément à la norme IAS 16, elles sont évaluées au coût d'acquisition et amorties sur leur durée d'utilité estimée à l'acquisition et revue chaque année. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation. Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

Les dépenses relatives au remplacement ou renouvellement d'une composante d'immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct et, l'actif remplacé est éliminé.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

La durée d'amortissement des différentes catégories d'immobilisations est fondée sur leurs durées d'utilité estimées, dont les principales sont les suivantes :

Rubriques de l'actif	Durée
Logiciels informatiques et droits similaires	1 à 3 ans
Site Internet	5 ans
Matériel et outillage industriels	5 ans
Agencements, aménagements, installations	6 à 10 ans
Matériel de transport	4 ans

Comptes IFRS

Matériel de bureau et informatique 3 à 10 ans

Mobilier 5 à 10 ans

Les valeurs résiduelles, si elles existent, sont revues chaque année. La valeur nette comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur nette comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié, comme par exemple une fermeture planifiée, des réductions d'effectifs ou une révision à la baisse des perspectives de marchés ou de performances opérationnelles. Lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation de l'actif est comptabilisée.

Valeur brute	Installations techniques et matériels industriels	Autres installations, agencements, aménagements	Matériel de bureau, informatique, mobilier	TOTAL
Solde au 30/09/2018	56	2 754	541	3 351
Augmentation	92	712	48	853
Diminution				
Solde au 30/09/2019	148	3 466	590	4 204
Augmentation	-	624	105	729
Diminution				
Solde au 30/09/2020	148	4 090	695	4 933

Valeur amortissements	Installations techniques et matériels industriels	Autres installations, agencements, aménagements	Matériel de bureau, informatique, mobilier	TOTAL
Solde au 30/09/2018	44	1 330	511	1 885
Augmentation	16	352	33	401
Diminution				
Solde au 30/09/2019	60	1 682	544	2 285
Augmentation	18	457	33	509
Diminution				
Solde au 30/09/2020	78	2 139	577	2 794

Valeur nette comptable	Installations techniques et matériels industriels	Autres installations, agencements, aménagements	Matériel de bureau, informatique, mobilier	TOTAL
Solde au 30/09/2018	13	1 424	30	1 467
Augmentation	76	360	16	452
Diminution	-	-	-	-
Solde au 30/09/2019	89	1 784	46	1 919
Augmentation	-18	167	72	220
Diminution	-	-	-	-
Solde au 30/09/2020	71	1 951	118	2 139

Comptes IFRS

Les investissements de l'exercice s'élèvent à 729 K€ et sont composés :

- d'agencements et aménagements pour 624 K€, dont 534 K€ d'aménagements de la plateforme logistique d'Amblainville ;
- de matériel de bureau, informatique, mobilier pour 105 K€ et dont l'essentiel est du matériel informatique.

6.2.2. Contrats de location

Il s'agit des biens financés par un contrat de location-financement pour lesquels la société supporte la quasi-totalité des avantages et des risques inhérents à la propriété des biens.

La qualification d'un contrat s'apprécie en application de la norme IAS 17. La valeur des biens ainsi financés figure à l'actif du bilan. Les dettes correspondantes sont inscrites en dettes financières au passif du bilan. Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre les charges financières et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir le taux d'intérêt effectif.

L'activation de contrats de location-financement conduit à la constatation d'impôts différés le cas échéant. Les contrats de location qui ne confèrent pas à la société la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en location simple. Les paiements effectués au titre des contrats sont comptabilisés en charges opérationnelles courantes de façon linéaire sur la durée des contrats.

Les plus-values générées par les cessions réalisées dans le cadre d'opération de cessions-bails sont constatées intégralement en résultat au moment de la cession lorsque le bail est qualifié de location simple et dans la mesure où l'opération a été effectuée à la juste valeur.

Tableau de suivi des contrats de crédits baux

Immobilisations financées par crédit-bail	Valeur brute	Valeur amortissements	Valeur nette comptable
Solde au 30/09/2018	1 574	355	1 219
Augmentation	710	276	433
Diminution			-
Solde au 30/09/2019	2 284	631	1 653
Augmentation	-	332	-332
Diminution			-
Solde au 30/09/2020	2 284	964	1 320

6.3. Droit d'utilisation

Conformément à IFRS16, les contrats de location sont comptabilisés en reconnaissant un actif « Droit d'utilisation » et un passif « Dette de location », que ce soit pour les contrats de location simple comme pour les contrats de location financement.

Valeur brute	Droit utilisation	TOTAL
Solde au 30/09/2019	-	-
Augmentation		
Autres variations	1 704	1 704
Diminution		
Solde au 30/09/2020	1 704	1 704

Valeur amortissements	Droit utilisation	TOTAL
Solde au 30/09/2019	-	-
Augmentation	280	280
Autres variations		
Diminution		
Solde au 30/09/2020	280	280

Valeur nette comptable	Droit utilisation	TOTAL
Solde au 30/09/2019	-	-
Augmentation	-280	-280
Autres variations	1 704	1 704
Diminution	-	-
Solde au 30/09/2020	1 424	1 424

Le principal retraitements lié à la première application de la norme IFRS 16 est relatif au loyer du siège de la Société.

6.4. Autres actifs financiers non courants

Conformément à IAS 17, les dépôts et cautionnements sont des sommes versées aux bailleurs et prestataires en garantie des loyers et prestations de services et sont comptabilisés à leur coût historique. La valeur de ces actifs est ajustée régulièrement lors de la révision des loyers.

Valeur nette comptable	Autres titres immobilisés	Dépôts et cautionnement	TOTAL
Solde au 30/09/2018	35	1 414	1 449
Augmentation	-	-	-
Diminution	-	-	-
Solde au 30/09/2019	35	1 414	1 449
Augmentation	-	28	28
Diminution	-	-94	-94
Solde au 30/09/2020	35	1 348	1 383

Les autres actifs financiers non courants n'ont pas fait l'objet d'amortissement ou de dépréciation.

6.5. Impôts différés actif

La charge d'impôt comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable à concurrence des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur base comptable dans les états financiers.

Aucun impôt différé n'est comptabilisé s'il naît de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif lié à une transaction, autre qu'un regroupement d'entreprises, qui au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôts.

Les impôts différés actifs ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur, qui permettra d'imputer les différences temporelles, est probable dans les 5 années à venir sur la base des budgets établis à la fin du 1^{er} trimestre de l'exercice suivant.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés et font l'objet d'une compensation lorsqu'ils concernent une même entité fiscale et un même taux.

Comptes IFRS

La composition des impôts différés est la suivante :

En milliers d'euros	30/09/2020	30/09/2019
Décalage temporaire	79	74
Retraitement IFRS 9	39	
Retraitement IFRS 16	4	-
Provision engagement de retraite	82	83
Solde net d'impôt différé actif	203	157
<i>dont impact réserves</i>	<i>-14</i>	<i>27</i>
<i>dont impact résultat</i>	<i>61</i>	<i>6</i>

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués au taux d'impôt adopté ou quasi adopté à la date de chaque clôture et dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé pour chaque réglementation fiscale. Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et en autres éléments du résultat global et non dans le compte de résultat.

6.6. Stocks

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont comptabilisés à leur coût ou à leur valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure. Le coût d'acquisition est augmenté des frais d'approche (frais de transport, droits de douane et divers évalués de manière statistique...). Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks.

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans des conditions d'activité normales sous déduction des frais de commercialisation. Les stocks de marchandises sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré.

Une provision pour dépréciation est constatée en fonction des perspectives de vente, des évolutions technologiques et plus généralement du risque lié à l'obsolescence ainsi que du taux de rotation des stocks. Une dépréciation est aussi constatée lorsque la valeur de réalisation des stocks en fin d'exercice est inférieure à leur valeur d'inventaire. Il en est de même lorsque les stocks présentent des risques de non écoulement à des conditions normales.

Ainsi, les retours de marchandises, les stocks soldeurs et les stocks dépareillés sont provisionnés à 50%, correspondant à la perte de marge constatée de manière statistique sur ces produits.

Stock de marchandises				
En milliers d'euros	30/09/2019	Augmentation	Diminution	30/09/2020
Valeur brute	19 074	1 059	-	20 132
Provision	-1 677	-	424	-1 253
Valeur nette	17 397	1 059	424	18 879

6.7. Créances

Les créances clients et les autres créances sont évaluées à leur coût historique sous déduction des provisions pour dépréciation, le cas échéant. Celles-ci sont comptabilisées au compte de résultat. Elles sont comptabilisées conformément à l'approche simplifiée de la norme IFRS 9.

Compte tenu de l'activité de la société des modalités de règlement des clients, les créances détenues sur des tiers échues et non dénouées postérieurement à la clôture sont à moins d'un an.

En milliers d'euros	Valeur brute au 30/09/2020	Provision au 30/09/2020	Valeur nette au 30/09/2020	Valeur nette au 30/09/2019
Clients et comptes rattachés	7 557	2 565	4 991	5 474
Créances sociales et fiscales	1 584		1 584	1 175
Autres créances	1 120		1 120	106
Charges constatées d'avances	180		180	142
Total des autres créances	2 884	-	2 884	1 423
Créances d'exploitation	10 441	2 565	7 876	6 898

Lorsqu'une échéance n'est pas recouverte, la créance est considérée comme douteuse et fait l'objet d'un envoi automatique au cabinet de recouvrement.

Les variations de provision pour créances se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	Solde à l'ouverture	Dotation	Reprise	Solde à la clôture
Total des provisions pour dépréciation des créances	2 033	532	-	2 565

6.8. Capitaux propres

6.8.1. Capital

En euros	30/09/2019	Augmentation	Diminution	30/09/2020
Nombre d'actions	9 549 173	111 400		9 660 573
Valeur nominale	0,01	0,01		0,01
Capital social	95 492	1 114	-	96 606

6.8.2. Dividendes

Au cours de la période, la société a distribué 1 518 K€ de dividendes au titre des résultats des exercices précédents.

Comptes IFRS

6.8.3. Actions propres

Dans le cadre du contrat de liquidité et des autorisations données par l'Assemblée Générale, la société a procédé à des rachats de ses propres titres. Les titres auto-détenus ont évolué de la façon suivante :

En nombre d'actions	Titres auto détenus	Contrat de liquidité	Total
Détention au 01 10 2018		53 944	0
Acquisition		43 524	43 524
Cession		-49 170	-49 170
Détention au 30 09 2019	-	48 298	48 298
Acquisition	169 727	115 286	285 013
Cession		-140 787	-140 787
Détention au 30 09 2020	169 727	22 797	192 524

L'annulation des titres auto-détenus a été imputée en diminution de la situation nette pour un montant de 806 K€ au cumul avec un impact sur l'exercice de 499 K€.

6.8.4. Paiements fondés sur des actions

Des plans d'attribution gratuite d'actions (ci-après « **AGA** ») sont mis en place par la Société. Conformément à la norme IFRS2 – paiements fondés sur des actions, la juste valeur de ces plans, correspondant à la juste valeur des services rendus par les bénéficiaires de ces attributions, est évaluée de façon définitive à la date d'attribution.

Pendant la période d'acquisition des droits, la juste valeur des AGA ainsi déterminée est amortie proportionnellement à l'acquisition des droits. Cette charge est inscrite en charges de personnel par contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

Conformément à « IFRS 2 – Paiements fondés sur des actions », les AGA ont été évaluées à leur date d'octroi. Cette valeur est enregistrée en charges de personnel au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les bénéficiaires.

Au 30 septembre 2020, la société a attribué des actions gratuites aux salariés. L'impact comptabilisé au titre de l'exercice est de 550 K€.

Plan d'attribution d'actions gratuites :

Date d'ouverture du plan	Nombre total d'actions attribuées gratuitement	Période d'acquisition + Période de conservation	Attribution définitive antérieure à l'exercice	Attribution définitive de la période	Attributions provisoires au 30/09/2020
15 décembre 2016	107 268	2 ans + 2 ans	107 268	-	-
21 février 2018	111 400	2 ans + 2 ans	-	111 400	-
14 janvier 2019	120 177	2 ans + 2 ans	-	-	120 177
29 janvier 2020	166 780	2 ans + 2 ans	-	-	166 780
TOTAL	505 625		107 268	111 400	286 957

Comptes IFRS

6.9. Provisions courantes et non courantes

6.9.1. Provisions et passifs éventuels

Conformément à la norme IAS 37, une provision est constituée dès lors qu'une obligation à l'égard d'un tiers provoquera de manière certaine ou probable une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente. La provision est maintenue tant que l'échéance et le montant de la sortie ne sont pas fixés avec précision. Le montant de la provision est la meilleure estimation possible de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

En matière de litiges salariaux, les provisions correspondent à la valeur estimée de la charge probable que les entreprises concernées auront à décaisser pour des litiges faisant l'objet de procédures judiciaires. En matière de litiges commerciaux, les provisions correspondent aux coûts estimés de ces litiges pour lesquels les sociétés concernées ne peuvent pas espérer la moindre contrepartie.

Les provisions pour risques entrant dans le cycle d'exploitation normal de l'activité et la part à moins d'un an et ou les autres provisions pour risques sont classées en passif courant. Les provisions ne répondant pas à ces critères sont classées en tant que passifs non courants.

6.9.2. Indemnités de départ à la retraite

Les avantages du personnel sont comptabilisés selon la norme IAS 19 R. Les obligations de Vente-Unique.com en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités de départ à la retraite, sont celles qui sont imposées par les textes légaux applicables dans les pays dans lesquels la Société est installée. La couverture des obligations en matière de pensions et compléments de retraite est complètement assurée par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure ; l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus. Il s'agit notamment des régimes de retraites publics français.

Les indemnités de départ à la retraite sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Ces indemnités relèvent du régime des prestations définies. De ce fait, la méthode utilisée pour évaluer le montant de l'engagement de la société au regard des indemnités de fin de carrière est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées.

Elle représente la valeur actuelle probable des droits acquis, évalués en tenant compte des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de départ et de survie.

Les principales hypothèses retenues pour cette estimation sont les suivantes :

	30/09/2020	30/09/2019
Taux d'actualisation :	0,59%	0,47%
Taux de mortalité :	Table INSEE 2017	Table INSEE 2017
Age de départ moyen à la retraite :	67 ans	67 ans

Le montant comptabilisé au passif au titre des prestations définies apparaît au passif sous la rubrique « Provisions non courantes ».

Comptes IFRS

Le taux d'actualisation a été déterminé à partir d'un panel d'indices au 30 septembre 2020 (incluant notamment ceux proposés par Reuters - maturité 11 ans et Ibbotson - maturité 10 ans).

La charge nette comptabilisée sur l'exercice au titre des engagements envers le personnel intègre :

- dans le compte de résultat
 - * le coût des services rendus correspondant à l'acquisition de droits supplémentaires ;
 - * la charge d'intérêt nette, correspondant à la charge d'intérêt sur les engagements nets des produits des actifs de couverture, désormais évalués à partir du taux d'actualisation des engagements ;
 - * le coût des services passés, incluant la charge ou le produit lié aux modifications / liquidations des régimes ou à la mise en place de nouveaux régimes ;
 - * les écarts actuariels relatifs aux avantages à long terme.
- dans l'état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres
 - * les écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi ;
 - * l'effet de la limitation au plafonnement de l'actif dans les cas où il trouverait à s'appliquer.

En milliers d'euros	Provisions non courantes
Provisions au 30/09/2018	159
Dotations	32
Provisions utilisées	
Variation de périmètre	
Engagement actuariel	94
Provisions au 30/09/2019	286
Dotations	45
Provisions utilisées	
Variation de périmètre	
Engagement actuariel	-50
Provisions au 30/09/2020	282

Les provisions non courantes intègrent les provisions pour indemnités de départ à la retraite pour un montant de 282 K€.

L'évolution de la dette actuarielle se détaille comme suit :

En milliers d'euros	
Dette actuarielle au 30/09/2019	286
Coût normal	44
Intérêts sur la dette actuarielle	1
Amortissement du coût des services passés	-50
Pertes et gains actuariels	
Dette actuarielle au 30/09/2020	282

Comptes IFRS

6.10. Dettes financières

Certains instruments financiers contiennent à la fois une composante de dette financière classique et une composante «capitaux propres». Il s'agit d'obligations convertibles en actions. Les emprunts convertibles sont considérés au regard de la norme IAS 32 comme des instruments composés dans la mesure où l'option de conversion prévoit le remboursement de l'instrument contre un nombre fixe d'instruments de capitaux propres et se décomposent en plusieurs éléments :

- un passif financier (correspondant à l'engagement contractuel de remettre de la trésorerie), constituant la composante obligataire ;
- l'option de conversion en nombre fixe d'actions ordinaires, offerte au souscripteur, assimilable à une vente d'options d'achat (Call) par l'émetteur, qui constitue un instrument de capitaux propres ;
- le cas échéant, un ou plusieurs dérivés incorporés.

Les principes comptables applicables à chacune de ces composantes, à la date d'émission et aux arrêts ultérieurs, sont :

- composante dette : le montant inscrit en dette à l'origine correspond à la valeur actuelle des flux futurs de paiements d'intérêts et de capital au taux pratiqué sur le marché pour une obligation semblable sans option de conversion.
- composante capitaux propres : la valeur de l'option de conversion est déterminée par déduction entre le montant de l'émission moins la valeur comptable de la composante dette et la valeur éventuelle des dérivés incorporés. L'option de conversion reste inscrite dans les capitaux propres pour sa valeur initiale. Les variations de valeur de l'option de conversion ne sont pas enregistrées ;
- les frais de transaction sont répartis au prorata sur chacune des composantes.

6.10.1. Échéancier des dettes financières

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires. Tous les emprunts ou dettes portant intérêts sont initialement enregistrés à la juste valeur du montant reçu, moins les coûts de transaction directement attribuables. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les prêts et emprunts portant intérêts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts sont classés en passifs courants, sauf lorsque la société dispose d'un droit inconditionnel de reporter le règlement de la dette au minimum 12 mois après la date de clôture, auquel cas ces emprunts sont classés en passifs non courants. La fraction à moins d'un an des emprunts et des dettes financières est présentée en passif courant.

La dette financière se détaille comme suit :

En milliers d'euros	Échéances					Endettement au 30/09/2019
	Total 30/09/2020	Moins d'1 an (part courante)	Plus d'1 an (part non courante)	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Dettes financières	2 233	357	1 875	1 875	-	2 043
Dette locative et crédit bail (*)	2 745	623	2 122	2 122	0	-
Dettes financières auprès d'établissements bancaires et autres organismes	4 978	981	3 997	3 997	0	2 043
Dettes diverses (intérêts courus)	5	5				1
Total des dettes financières	4 983	986	3 997	3 997	0	2 044
Autres passifs financiers courants (Découvert bancaire et effets escomptés)	-	-	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières	4 983	986	3 997	3 997	0	2 044
(*) Dont crédit-bail	1 309	351	958	958	-	1 657

Les dettes financières sont constituées :

- D'un prêt garanti par l'Etat (PGE) d'une valeur de 2.000 K€
- D'un solde d'emprunt bancaire pour 233 K€, échéance 03/11/2020

L'échéancier retenu pour le prêt garanti par l'Etat est celui issu de l'option d'extension de la maturité sur 5 ans additionnels

La dette locative et crédit bail est composée :

- De crédits baux souscrits pour l'exploitation du site d'Amblainville d'un montant de 1.309 K€
- D'une dette locative (retraitement IFRS16) qui s'élève à 1.436 K€ et a été calculée sur la base d'un taux de 1,47%.

La décomposition de la trésorerie nette peut se résumer comme suit :

En milliers d'euros	30/09/2020	30/09/2019	Variation
Trésorerie et équivalent de trésorerie	17 995	10 388	7 607
Passifs financiers courants	-	-	-
Trésorerie nette	17 995	10 388	7 607

6.10.2. Tableau de variation des dettes financières

En milliers d'euros	Capital restant dû au 30/09/2019	Souscription	Autres variations	Remboursements emprunts	Capital restant dû au 30/09/2020
Emprunts auprès des établissements de crédit	386			154	233
Prêt garanti par l'Etat		2 000		-	2 000
Emprunts sur opérations de crédit-bail	1 657			348	1 309
Dette locative	-		1 704	268	1 436
Intérêts courus	1		5		5
Total	2 044	2 000	1 709	770	4 983

6.10.3. Sensibilité

Sur la base de la dette au 30 septembre 2020, une hausse instantanée ou une baisse instantanée de 1 point sur les courbes de taux d'endettement resterait sans incidence sur le montant des capitaux propres au 30 septembre 2020.

Comptes IFRS

6.11. Chiffre d'affaires

En application d'IAS 18, le chiffre d'affaires de la société correspond au montant des ventes de marchandises et prestations de service liées aux activités ordinaires de la société.

Il inclut notamment :

- les ventes Internet pour l'activité de e-commerce,
- les frais d'expédition et de livraison refacturés aux clients,
- les prestations de service après-vente,

Les ventes de biens sont comptabilisées lorsque la société a transféré à l'acheteur les risques et les avantages inhérents à la propriété d'un bien, généralement lorsque la livraison est intervenue et que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable.

Les prestations de services, comme par exemple les services attachés directement à la vente de biens sont comptabilisées sur la période où les services sont rendus.

En application de la norme IFRS 15, la société agissant en tant qu'agent au titre de la collecte de l'éco-participation, les sommes perçues auprès des clients sont compensées dans les coûts de revient des marchandises avec les sommes reversées aux organismes de collecte.

L'évolution de la ventilation du chiffre d'affaires par nature est donnée ci-après :

En Milliers d'Euros	30/09/2020	30/09/2019	Variations
Vente de marchandises	99 362	79 206	20 156
Prestations de livraisons	18 037	14 863	3 175
Prestations parties liées	580	1 021	-440
Prestations facilités de paiement	724	548	175
Autres prestations	149	207	-58
Chiffre d'affaires	118 852	95 845	23 008

L'évolution de la ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique est donnée ci-après :

En Milliers d'Euros	30/09/2020	30/09/2019	Variations
France	66 466	55 675	10 791
Europe du Nord et de l'Est	35 609	25 015	10 593
Europe du Sud	16 777	15 154	1 623
Total Chiffre d'affaires	118 852	95 845	23 008

Comptes IFRS

6.12. Marge brute

En Milliers d'Euros	30/09/2020	30/09/2019
Chiffre d'affaires	118 852	95 845
Prix de revient des ventes	-55 729	-46 866
Marge brute	63 123	48 978
Taux de marge brute	53,1%	51,1%

6.13. Charges de personnel

Les charges de personnel se décomposent ainsi :

En Milliers d'Euros	30/09/2020	30/09/2019
Salaires	4 065	3 836
Charges sociales	2 318	1 806
Participation des salariés	727	475
Actions gratuites	550	391
Total des frais de personnel	7 659	6 508

6.14. Autres charges opérationnelles courantes

Le Résultat Opérationnel correspond au résultat net avant prise en compte du résultat financier, des impôts sur les résultats.

La Société utilise le Résultat Opérationnel Courant comme principal indicateur de performance. Ce résultat opérationnel courant s'entend avant prise en compte des autres produits et charges opérationnels non courants définis de manière limitative comme correspondant aux éléments d'importance significative, inhabituels, anormaux et peu fréquents, de nature à fausser la lecture de la performance récurrente de l'entreprise à savoir :

- Les frais de rationalisation ;
- Les variations de pertes de valeurs d'actifs non courants issues des tests de valeur d'Unité Génératrice de Trésorerie ;
- Les plus-values de cession de biens immobiliers et dépréciations de biens immobiliers destinés à être cédés.

En Milliers d'Euros	30/09/2020	30/09/2019
Transport sur ventes	17 878	14 913
Logistique	8 304	5 508
Marketing	11 781	9 425
Frais généraux et taxes	8 056	5 782
Dotations aux amortissement	1 207	720
Dotations aux provisions	154	939
Total des autres charges opérationnelles courantes	47 379	37 288

Comptes IFRS

6.15. Autres produits et charges opérationnels

La société considère qu'il est pertinent, pour la compréhension de sa performance financière, de présenter dans une rubrique spécifique "Autres produits et charges opérationnels" les éléments inhabituels par leur fréquence, leur nature et/ou leur montant.

Les autres produits et charges opérationnels se décomposent principalement comme suit :

En Milliers d'Euros	30/09/2020	30/09/2019
Surcoûts internalisation de la logistique	-103	
Surcoûts extension entrepôt Amblainville		-226
Coûts incrémentaux de la crise sanitaire	-165	
Autres charges et produits non récurrents	-77	-59
Total des autres produits et charges opérationnels	-345	-285

Les surcoûts liés à l'internalisation de la logistique ainsi que les coûts incrémentaux de la crise sanitaire (prime Lemaire, équipements) ont été comptabilisés en autres produits et charges opérationnels.

6.16. Résultat Financier

Selon la norme IAS 23, les frais financiers sont comptabilisés en charges.

Le taux d'intérêt effectif est déterminé pour chaque transaction et correspond au taux qui permet d'obtenir la valeur nette comptable d'un passif financier en actualisant ses flux futurs estimés payés jusqu'à l'échéance ou jusqu'à la date la plus proche de refixation du prix au taux de marché. Ce calcul inclut les coûts de transactions de l'opération ainsi que toutes les primes et / ou décotes éventuelles.

Les coûts de transactions correspondent aux coûts qui sont directement rattachables à l'acquisition ou à l'émission d'un passif financier.

La société Vente unique.com applique cette méthode de référence.

En Milliers d'Euros	30/09/2020	30/09/2019
Intérêts et charges assimilées (1) (2)	-130	-84
Autres produits et charges financières	95	-173
RESULTAT FINANCIER	-35	-257
(1) dont intérêts financier liés au crédit bail	-37	-26
(2) dont intérêts financier liés au droit d'utilisation	-28	-

Les autres produits et charges financières sont essentiellement composés de gains de change. La progression des autres produits et charges financières est liée à l'évolution du cours des devises.

6.17. Impôts sur les bénéfices et différés

L'examen du traitement comptable de cet impôt en France au regard des normes IFRS conduit à comptabiliser distinctement ces 2 contributions :

- la CFE, dont le montant est fonction des valeurs locatives foncières, est comptabilisée en charges opérationnelles ;
- la CVAE qui, selon l'analyse de la société, répond à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12.2 – Impôts dus sur la base des bénéfices imposables

En outre, le montant total de la charge courante et différée relative à la CVAE est présenté sur la ligne « Charge d'impôt ».

6.17.1. Décomposition de la charge d'impôt

En milliers d'euros	30/09/2020	30/09/2019
Impôts exigibles	-2 770	-1 593
Reclassement CVAE	-300	-242
Impôts différés	61	6
Charge d'impôts globale	-3 010	-1 830
Résultat net	4 694	2 810
Taux d'impôt effectif moyen	39,07%	39,43%

Le taux d'impôt effectif moyen s'obtient de la manière suivante : (impôts courants et différés) / (résultat net avant impôts).

6.17.2. Rationalisation de la charge d'impôt

En milliers d'euros	30/09/2020	30/09/2019
Résultat net	4 694	2 810
Charges (produits) d'impôt des activités poursuivies	3 010	1 830
Résultat taxable	7 704	4 640
Taux d'impôt courant en France	28,92%	28,92%
Charge d'impôt théorique	-2 228	-1 342
Différences permanentes	-482	-246
Reclassement CVAE	-300	-242
Charges (produits) d'impôt comptabilisé(e)s	-3 010	-1 830

Le calcul de l'impôt de la période est le résultat du taux effectif annuel d'impôt connu à la date de clôture de l'année appliqué au résultat de la période comptable avant impôt.

6.18. Note annexe au Tableau de Flux de Trésorerie nette de Vente unique.com

Le tableau est présenté selon la méthode indirecte conformément à la norme IAS 7. La charge d'impôt est présentée globalement dans les flux opérationnels. Les intérêts financiers versés sont portés en flux de financement. Les dividendes versés sont classés en flux de financement.

6.18.1. Calcul de la trésorerie

La trésorerie et équivalents comprend les liquidités et les placements à court terme ayant une échéance de moins de 3 mois à compter de la date d'acquisition et dont les sous-jacents ne présentent pas de risques de fluctuations significatifs.

La valorisation des placements à court terme est effectuée à la valeur de marché à chaque clôture. Les gains et pertes latents sont comptabilisés en résultat.

Les découverts bancaires remboursables à vue, qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie de la société, constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau de flux de trésorerie.

En milliers d'euros	30/09/2020	30/09/2019	Variation
Disponibilités	17 995	10 388	7 607
Valeurs mobilières de placement	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 995	10 388	7 607
Découverts bancaires et effets escomptés	-	-	-
Trésorerie nette	17 995	10 388	7 607

6.18.2. Produits et charges sans contrepartie de trésorerie

En milliers d'euros	30/09/2020	30/09/2019
Plus/moins value sur actions propres	-66	-
Paiements fondés sur des actions	550	391
Produits et charges sans contrepartie en trésorerie	484	391

6.18.3. Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

En Milliers d'Euros	30/09/2020	30/09/2019	Variation
Stocks	18 879	17 397	1 483
Créances d'exploitation	4 991	5 474	-483
Autres créances d'exploitation (hors comptes courants)	2 884	1 423	1 461
Actifs courants liés à l'exploitation	26 755	24 294	2 461
Fournisseurs	15 971	14 852	1 120
Dettes fiscales et sociales	6 098	3 039	3 059
Autres passifs courants (hors comptes courants)	6 009	3 429	2 580
Passifs liés à l'exploitation	28 079	21 319	6 759
Variation du BFR			-4 299

Les autres passifs courants concernent principalement :

- Les produits constatés d'avance, pour 4 466 K€. Les produits constatés d'avance sont composés de l'ensemble des commandes facturées et non livrées à la date de clôture. Le chiffre d'affaires étant comptabilisé à la commande, il convient de neutraliser l'ensemble des commandes non distribuées à la clôture de l'exercice.
- Les avoirs à établir, pour 1 089 K€, qui incluent notamment la provision sur chèques cadeaux dans le cadre du programme de fidélité Very Unique.

6.18.4. Flux de trésorerie provenant des investissements

En milliers d'euros	Note	30/09/2020	30/09/2019
Incorporels	6.1	721	753
Corporels	6.2	729	853
Financiers	6.4	28	-
Total des investissements		1 478	1 606
Incorporels	6.1	-	20
Corporels	6.2	-	-
Financiers	6.4	94	-
Total des cessions		94	20
Total flux de trésorerie provenant des investissements		-1 384	-1 586

Les principaux investissements réalisés par la société correspondent à :

- l'achat de fichiers clients, de matériel et licences informatiques ; et
- l'aménagement de la plateforme logistique d'Amblainville.

6.18.5. Flux de trésorerie provenant du financement

En milliers d'euros	30/09/2020	30/09/2019	Variation
Compte courant actif	-392		-392
Compte courant passif		503	-503
Variation des autres dettes non courantes	-392	503	-895

6.19. Résultat par action

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net de la société par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion du nombre moyen des actions ordinaires achetées et détenues à titre d'autocontrôle.

Le résultat dilué par action est calculé en retenant l'ensemble des instruments donnant un accès différé au capital de la société. La dilution est déterminée instrument par instrument, compte tenu des conditions existantes à la date de clôture.

Résultat net courant par action avant dilution	30/09/2020	30/09/2019
Résultat net des activités poursuivies	4 694	2 810
Résultat net des activités cédées		
Résultat net	4 694	2 810
Nombre d'actions	9 660 573	9 549 173
Résultat net des activités poursuivies par action	0,49	0,29
Résultat net des activités abandonnées par action	-	-
Résultat net	0,49	0,29

Résultat net courant par action après dilution	30/09/2020	30/09/2019
Résultat net des activités poursuivies	4 694	2 810
Résultat net des activités cédées - part du Groupe	-	-
Résultat net - part du Groupe	4 694	2 810
Nombre d'action moyen pondéré	9 660 573	9 549 173
Actions dilutives	-	120 177
Nombre d'action moyen pondéré retraité	9 660 573	9 669 350
Résultat net des activités poursuivies par action	0,49	0,29
Résultat net des activités abandonnées par action	-	-
Résultat net - part du Groupe	0,49	0,29

6.20. Taux de conversion

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis en euros en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en produits ou en charges.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de la transaction. Les actifs et passifs non monétaires évalués à la juste valeur et libellés en monnaie étrangère sont convertis en utilisant le cours de change à la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

Pays	Unité monétaire	Cours de clôture (1)		Cours moyen de la période (2)	
		30/09/2020	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2019
Hong Kong	Dollar US	1,1708	1,0889	1,1199	1,1227
Suisse	Franc Suisse	1,0804	1,0847	1,0749	1,1281
Pologne	Zloty polonais	4,5462	4,3782	4,3886	4,3006

(1) conversion du bilan

(2) conversion du compte de résultat

6.21. Engagements hors bilan

En milliers d'euros	30/09/2020	30/09/2019
Engagements donnés		
Cautions douanières	78	600
Engagement de location simple en tant que preneur		14 690
Engagement Prestation de services Logistique	11 999	
Total engagements données	12 685	15 290

6.22. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2020 est de 129 K€, y compris les services autres que la certification des comptes.

6.23. Effectifs :

Catégorie	30/09/2020	30/09/2019
Non cadres	46	41
Cadres	67	56
Effectif	113	97

6.24. Identité de la société mère consolidant les comptes de la Société

SA CAFOM
 3 avenue HOCHÉ
 75008 PARIS
 Société Anonyme au capital de 47 912 776,20 euros
 % de détention de la SA VENTE UNIQUE : 62,87 %

6.25. Transactions avec les parties liées

6.25.1. Entreprises associées

Dans le cadre normal de son activité, la société réalise des transactions avec ses entreprises associées sur une base de prix de marché. Les opérations réalisées avec les entreprises associées sont résumées dans le tableau suivant :

En milliers d'euros	30/09/2020	30/09/2019
Actifs non courants	1 251	1 251
Actifs courants	976	1 330
Autres passif courants	3 785	1 074
Chiffre d'affaires	580	1 021
Achats de marchandises	1 724	1 517
Autres charges opérationnelles courantes	14 387	8 263
Autres produits et charges opérationnels	268	
Intérêts et charges assimilées	38	15

La société n'a constaté aucune provision et charge au titre des créances douteuses avec des parties liées. Il n'existe pas de garanties données ou reçues avec des parties liées.

6.25.2. Rémunération des principaux dirigeants

Les informations relatives aux mandataires sociaux correspondent aux rémunérations versées aux administrateurs, DG, DG délégués, membres du COMEX ou toute personne répondant à la définition de « key personnel » d'IAS 24.9.

En milliers d'euros	30/09/2020	30/09/2019
Rémunérations brutes	842	798
Actions gratuites	396	230
Total	1 238	1 028

Il est prévu que Monsieur Sacha Vigna percevra, en cas de départ contraint de la Société, une indemnité de départ d'un montant égal à 300.000 €. En cas de cumul de l'indemnité de départ au titre du mandat social et d'une indemnité de licenciement au titre de son contrat de travail, le montant total perçu par Monsieur Sacha Vigna à ces différents titres sera globalement plafonné à 300.000 €. Le versement de cette indemnité sera soumis à la réalisation d'une condition de performance dont les termes ont été réitérés à l'occasion d'une séance du conseil d'administration de la Société en date du 21 février 2018, étant toutefois précisé que la notion de départ contraint a été précisée et inclut désormais les cas de départ liés à un changement de contrôle de la Société et/ou un changement de stratégie.